

# Honoraire de l'agence Marcy Immobilier/Graphite Immobilier

## Vente

Type de mandat: **Tous types de mandat**

Nos honoraires sont calculés sur le prix de vente TTC.

Les honoraires à la charge du vendeur.

Prix de vente

Valeur

---

< 100 000 €

8 %

---

> 100 001 €

6 %

---

## Location

**Honoraires à la charge du locataire en zone tendue** : honoraires de visite du preneur, constitution de son dossier et rédaction du bail : 10€ TTC du m2 en zone tendue.

**Honoraires à la charge de locataire en zone non tendue**: honoraires de visite du preneur, constitution de son dossier et rédaction du bail : 8€ TTC du m2 en zone non tendue, Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3€ TTC du m2 pour les deux zones.

**Honoraires à la charge du propriétaire en zone tendue**: honoraires de visite du bailleur, constitution de son dossier et rédaction du bail : 10€ TTC du m2 en zone tendue.

**Honoraires à la charge du propriétaire en zone non tendue** :Honoraires de visite du bailleur, constitution de son dossier et rédaction du bail : 8€ TTC du m2 en zone non tendue.

Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3€ TTC du m2

## Honoraires de gestion

Honoraires de gestion à la charge du propriétaire :

7% H.T tva applicable en vigueur à ce jour 20%

Assurance garantie sur les loyers impayés : 2.2 % TTC (facultatif)

Frais pour l'aide à la déclaration de revenus fonciers : 50.00 € HT (facultatif)

Frais administratifs pour envois non dématérialisés : 10.00 € HT (facultatif)

Frais pour gestion sinistre assurance : 150.00 € HT

Frais de gestion sinistre contencieux : 150.00 € HT

Frais pour clôture de dossier 80.00 € HT

## Vente Immobilier Professionnel

Type de mandat: **Tous types de mandat**

Prix de vente

Valeur

---

< 100 000 €

6 %

---

> 100 000 €

8 %

---

## Location Immobilier Professionnel

Type de mandat: **Tous types de mandat**

Honoraires à la charge du preneur : 30% HT du loyer annuel HT.

Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3€ TTC du m2

Honoraires à la charge du bailleur : 30% HT du loyer annuel HT.

Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3€ TTC du m2